

Information pour les étudiants internationaux et leurs parents ou tuteurs

Bienvenue sur le site du *Canterbury College*. Nous espérons que vous nous rejoindrez en septembre. Vous devez en premier lieu choisir les cours que vous souhaitez suivre. Pour cela, cliquez sur Étudiants internationaux, puis sur Cours et hébergement. Vous devez ensuite remplir un formulaire d'inscription et soit l'imprimer, le remplir, le signer et nous l'envoyer par courrier postal, soit l'imprimer, le remplir, le signer, le scanner avec WORM et nous l'envoyer par courriel à l'adresse : m.taylor@cant-col.ac.uk

Il est important que vous nous fassiez parvenir votre demande d'inscription le plus tôt possible, car il nous faudra au moins un mois pour la traiter. Dès que vous aurez reçu notre courrier vous proposant une place au *College*, vous devrez régler 50% de vos frais de scolarité. Vous trouverez le montant des frais de scolarité sur notre site Internet, dans la rubrique Étudiant internationaux – Frais de scolarité.

Lorsque nous aurons reçu votre règlement, nous vous adresserons une lettre de confirmation d'inscription. Vous pourrez utiliser cette lettre pour faire votre demande de visa dans votre pays. Pour toute information concernant l'obtention d'un visa étudiant, cliquez sur Étudiants internationaux – VISA étudiant. Vous y trouverez tous les renseignements dont vous aurez besoin et une liste des bureaux auprès desquels déposer votre demande. Les ambassades et consulats délivrant des visas sont présents partout dans le monde, vous pourrez donc y obtenir des informations dans votre langue.

Lorsque vous aurez obtenu votre visa, vous devrez commencer à penser à votre nouvelle vie d'étudiant en Grande-Bretagne : vous trouverez toutes les explications en anglais sur notre site.

- Vous devez penser aux conditions climatiques. La Grande-Bretagne peut être froide et humide.
- Vous devez penser au mode de vie. Les gens sont ouverts et décontractés.
- Vous devez penser aux coutumes. En Grande-Bretagne, les gens peuvent boire de l'alcool et fumer, mais il est interdit de fumer dans les lieux publics.
- Vous devez penser à votre logement. Souhaitez-vous vivre dans une famille britannique ou bien dans un appartement. Si vous consultez la rubrique Étudiants internationaux – Cours et hébergement, vous y trouverez des formulaires de demande d'hébergement familial ou de location dans le secteur privé. Nous demandons à tous les étudiants internationaux de remplir un formulaire de demande d'hébergement, qu'il s'agisse d'un hébergement au sein d'une famille ou d'une location, selon vos préférences. Pour procéder à son traitement, nous devons recevoir cette information trois mois au moins avant votre arrivée.
- Vous devez penser à l'aspect financier. Pour obtenir votre visa, vous devez prouver au gouvernement britannique que vous possédez assez de fonds pour vivre en Grande-Bretagne pendant la durée de vos études. Cela signifie que vous devrez fournir une lettre de caution de vos parents ou d'une banque. Vous devrez aussi, si vous choisissez de louer un appartement, régler six mois de location d'avance. Prévoyez tout cela. Même si vous choisissez l'hébergement dans une famille, prévoyez au moins 20 £ par semaine pour vos dépenses alimentaires. Pensez aux excursions. Vous pourrez avoir besoin d'argent pour participer aux excursions avec l'Union des étudiants, pour visiter des sites historiques ou aller voir des pièces de théâtre.
- Pensez aux obligations liées à vos cours. Lorsque vous serez inscrit, envoyez un courriel à votre responsable de cours pour lui demander si des excursions sont prévues hors de l'Union européenne et, si tel est le cas, essayez de savoir dans

quel pays. Si, dans le cadre d'un cours, une excursion aux Pays-Bas, par exemple, est prévue, vous devrez penser à demander un visa Schengen qui vous permettra de voyager dans les autres pays de l'UE. Prévoyez cela aussi à l'avance !

Nous espérons que vous souhaitez étudier auprès de nous et nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement. Nous savons qu'il n'est pas facile de venir vivre dans un nouveau pays, mais si vous vous y prenez suffisamment à l'avance, cela sera infiniment moins compliqué. Pour toute autre information, veuillez vous adresser par courriel à l'administratrice internationale – Sarah Keeling-Smith : s.keeling-smith@cant-col.ac.uk ou à la directrice internationale, Janet Findlater : j.findlater@cant-col.ac.uk

N'oubliez pas que nous ne pouvons répondre qu'aux courriels rédigés en anglais.